

Délibérations du conseil municipal du 29 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf janvier à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Exireuil, sous la présidence de monsieur BILLEROT Jérôme, maire

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de la convocation : 21 janvier 2021

Présents : BILLEROT Jérôme, DOMINEAU Samuel, PAPET Marie-Claude, GAUTIER Patrick, VIVIER Sylvie, ECALE Alain,

BELLÉCULLÉE Maryvonne, BURON Lionel, DECARSIN Mélanie, GOUDEAU Anne-Sophie, LUTTIAU François, NERAULT Alizée, PROUST Fabien, PROUST Isabelle, ROBERT Vanessa, ROUVREAU Sandrine, SEIGNEURET Julien.

Excusé représenté : GAUDET Vincent (ayant donné pouvoir à SEIGNEURET Julien).

Excusé : HOMBRADO Thibaud.

Secrétaire : GAUTIER Patrick.

- Procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2020 : validé à l'unanimité.

Délibérations

2021-01-01 – Défense incendie – Bois Aubin ; devis de travaux

Vu la délibération 2018-10-05 du 26 octobre 2018 actant la mise en place de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (D.E.C.I.) sur la commune ;

Vu la délibération 2019-10-02 du 25 octobre 2019 autorisant le bornage au lieudit « Bois Aubin » ;

Vu la délibération 2020-02-05 du 21 février 2020 validant l'acquisition de la parcelle AB n°115 « Bois Aubin » ;

Vu l'état actuel de la parcelle acquise et au regard des besoins de travaux d'aménagement pour rendre opérationnel la défense contre l'incendie, Monsieur le maire présente les différents devis :

- Terrassement : entreprise BORDAGE
4 039,00€ HT soit 4 846,80€ TTC
- Raccordement au réseau d'eau : Régie d'eau de la Communauté de Communes HVS
5 891,74€ HT soit 6 480,91€ TTC

Pour information, la citerne souple (120 m³) a déjà été acquise en 2020 auprès de l'entreprise ABEKO pour un montant de 2 216,90€ soit 2 660,28€ TTC.

Après débat, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- la validation des deux devis ci-dessus mentionnés ;
- autorise Monsieur le maire à signer ces devis.

2021-01-02 – Rythmes scolaires ; projet pour la rentrée de septembre 2021

Au regard des rythmes scolaires actuels sur 4 jours ½, mis en place en septembre 2013 et reconduits en septembre 2018 ;

Au regard de l'organisation actuelle des activités périscolaires et de l'aide allouée annuellement par enfant ;

Au regard du courrier de l'Académie informant de la procédure et du calendrier à suivre pour toute demande d'évolution de l'organisation du temps scolaire ;

Au regard de l'avis du dernier Conseil d'école ;

Au regard du sondage envoyé aux parents d'élèves et du tableau récapitulatif des réponses présenté par Sylvie VIVIER :

- ↳ Bulletins distribués : 121 Bulletins retournés : 43
soit une participation à 35,54%.
- ↳ Souhaitez-vous le maintien de la semaine à 4 jours 1/2 ?
 - Oui : 27 (62,80%)

- Non : 16 (37,20%)

↳ Qu'aimeriez-vous améliorer sur les temps d'activités périscolaires ?

- Idées d'activités : sport, arts créatifs, aide aux devoirs...
- Organisation : préparation et planification en amont, informations aux parents, boîte à idées...

Il est demandé aux élus de se positionner sur le maintien ou le changement des rythmes scolaires de l'école Beausoleil pour la rentrée 2021/2022.

Après débat, le conseil municipal décide, à 13 voix « Pour » et 5 voix « Contre » :

- le maintien des rythmes scolaires à 4 jours ½ pour la rentrée scolaire de septembre 2021.

2021-01-03 – Bois Chabot : projet d'acquisition et d'aménagement

Monsieur PROUST Fabien étant habitant du village, et donc directement impacté par cette délibération, n'a pas souhaité prendre part à la délibération et voter.

Au regard de la délibération 2020-10-09 actant la prise de possession du chemin d'accès au lieudit « Bois Chabot » (bien sans maître) ;

Au regard de la volonté, depuis plusieurs années, de donner aux habitations un accès direct à la voie publique (et éviter les droits de passage entre particuliers) ;

Au regard de l'impossibilité actuelle pour le camion de ramassage des ordures à faire demi-tour dans ce lieudit ;

Monsieur le maire relate sa dernière visite sur site avec l'un des copropriétaires des parcelles éventuellement concernées et présente un projet d'acquisition d'environ 800m² (AB n°102 / 112 et éventuellement 90).

Après débat, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- la validation du projet d'acquisition ci-dessus mentionné ;
- autorise Monsieur le maire à mandater un géomètre pour arrêter la surface éventuelle à acquérir ;
- valide une proposition de prix à 2,50€ le m².

Divers

- Traverse / festival 2021 : La commune va se positionner pour une soirée contée.
- Cabane à livres : En cours de peinture.
- Point sur l'urbanisme : Alain ECALE fait état de l'activité « urbanisme » sur les 20 dernières années.

	Déclaration préalable	Permis de construire
2020	30	9
2019	23	5
2018	26	2
2017	18	10
2016	34	16
2015	23	15
2014	18	19
2013	32	10
2012	23	16
2011	27	17
2010	29	23
2009	13	13
2008	9	13
2007	5	15
2006	22	20
2005	23	26
2004	32	14
2003	16	26
2002	27	10
2001	21	17
2000	13	40

Exireuil, le 02/02/2021

Jérôme BILLEROT